

«J'AVAIS DES IDÉES DE BUSINESS PLEIN LA TÊTE MAIS RIEN DE PRÉCIS. ENTREPRENDRE SUR LES BANCS D'ÉCOLE? C'EST PEUT-ÊTRE UN PEU TÔT SURTOUT QUE J'AI PEU D'EXPÉRIENCE ET QUE LES CONTACTS PROFESSIONNELS ME MANQUENT. MON AVENTURE A COMMENCÉ QUAND J'AI CONTACTÉ LE VENTURELAB, LE JOUR DE MA PROCLAMATION DE 2° BAC! TOUTE L'ÉQUIPE A DONNÉ DE LA CRÉDIBILITÉ À MES RÊVES ET M'EN A LAISSÉ LES COMMANDES. MON COACH M'A AIDÉ À FRANCHIR LES ÉTAPES DE CE PROJET AVEC DÉTERMINATION. MON IDÉE ÉTAIT UN PEU FOLLE. IL M'A AIDÉ À OBJECTIVER MES PEURSET À CALCULER LE RISQUE. CE QUI EST PRIMORDIAL, C'EST MON AMBITION POSITIVE, QUE J'AI GARDÉE GRÂCE AUX PROFESSIONNELS QUE J'AI TRÈS VITE RENCONTRÉS ET AUX ÉTUDIANTS ENTREPRENEURS AVEC QUI JE PARTAGE MES BUREAUX. APRÈS 6 MOIS, J'AI CRÉÉ UNE SPRL D'AVENIR. JE CROIS SIMPLEMENT QUE J'AI TOUJOURS ÉTÉ ENTREPRENEUR: J'AIME L'AVENTURE. ET TOI? TU AS BEAUCOUP À Y GAGNER ET AURAS UN QUOTIDIEN BOOSTÉ DÈS LE MATIN.»

## STATUT ETUDIANT - ENTREPRENEUR

# PROCEDURES POUR RENTRER AU VENTURELAB AVEC UN PROJET

JOIN US

Vous venez d'obtenir votre statut d'étudiant entrepreneur lors d'une commission au sein de votre école. **Félicitations !**

**Deux solutions s'offrent désormais à vous :**

- Vous pouvez avancer seul(e) sur votre projet.
- Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement au sein de notre incubateur pour étudiants et jeunes diplômés afin de développer votre projet grâce au partenariat mis en place avec le VentureLab.

**Que propose le VentureLab ?**

L'Université de Liège et HEC Liège (son école de gestion) ont mis en place le VentureLab. Il s'agit d'un dispositif original d'accompagnement de projets de création d'entreprises pour étudiants et jeunes diplômés de l'enseignement supérieur des provinces de Liège et de Luxembourg.

*Les objectifs du VentureLab sont :*

- D'incuber et accompagner des porteurs de projets entrepreneuriaux ;
- D'aider les étudiants à créer/lancer/pérenniser leur activité entrepreneuriale en parallèle à la conduite de leur étude ;
- D'être le référent qui oriente l'étudiant et le jeune diplômé dans ses démarches entrepreneuriales ;
- De favoriser et dynamiser la création entrepreneuriale.

*Ce dispositif repose sur trois piliers majeurs :*

- Le premier est le statut d'"Étudiant-Entrepreneur" qui permet à l'étudiant d'une part de conjuguer plus facilement études et activité entrepreneuriale et d'autre part de voir reconnaître l'importance de sa démarche à l'égard des enseignants de sa faculté, ses contacts d'affaires et ses parents.
- Le second est l'accompagnement réalisé par des entrepreneurs confirmés qui apportent à l'étudiant entrepreneur expérience et réseaux. Ce coaching est complété par le recours à des chèques entrepreneurs qui sont octroyés, gratuitement, par des experts dans tous les domaines potentiellement utiles pour un étudiant entrepreneur.
- Le troisième pilier est la mise à disposition d'un espace de coworking avec toute la bureautique utile. Le jeune vient travailler dans un environnement professionnel et soutenant.

Plus d'informations sur les activités du VentureLab sur [www.venturelab.be](http://www.venturelab.be).

## Quelle est la procédure pour intégrer le VentureLab ?

### 1. Candidature au VentureLab via Wikipreneurs

Si vous avez obtenu le statut d'étudiant entrepreneur, vous ne devez pas passer le comité d'admission du VentureLab. Posez votre candidature sur Wikipreneurs obligatoirement **dans le mois** qui suit votre commission et vous intégrerez directement le VentureLab. Un coach vous sera assigné et vous bénéficierez des outils et services du VentureLab.

Inscription via Wikipreneurs : <https://venturelab.wikipreneurs.com/inscription/step/2>

### 2. Accueil au VentureLab

Une fois votre candidature réceptionnée, une date vous sera communiquée pour l'accueil au VentureLab et la signature des conventions d'incubation. Nous vous présenterons l'équipe et les services mis à votre disposition.

Personne de contact : Emilie Eussen – [emilie.eussen@venturelab.be](mailto:emilie.eussen@venturelab.be)

## Comment faire un stage dans le cadre de votre projet au VentureLab ?

Si en plus de l'accompagnement, vous désirez faire votre stage au sein de votre propre startup/projet dans les murs du VentureLab, la procédure est la suivante :

- Parlez-en avec votre coach ;
- Organisez un rendez-vous avec votre coach et votre professeur titulaire pour mettre en place un plan d'action et signer vos conventions de stage. Mettez Aurélie Neirinck ([aurelie.neirinck@venturelab.be](mailto:aurelie.neirinck@venturelab.be)) en copie de cet email.

Notez que votre candidature au VentureLab devra **obligatoirement** être posée au minimum **un mois avant** la période de début de votre stage.

Date limite pour poser votre candidature au VentureLab : ..... / ..... / .....

Date du stage : ..... / ..... / .....

Personnes de contact : Aurélie Neirinck ([aurelie.neirinck@venturelab.be](mailto:aurelie.neirinck@venturelab.be))

### Remarque :

Un stage dans une startup est une réelle opportunité pour vous construire un avenir professionnel, en toute liberté. Cette liberté est liée à un réel engagement vis à vis de vous-même, de votre école et du VentureLab. Qui dit engagement, dit suivi du plan d'action, professionnalisme et respect de votre parcours académique.

Vous avez la reconnaissance de votre école et du VentureLab, prenez-la comme un belle opportunité, responsabilisez-vous et montrez-nous que cette reconnaissance offerte aura de l'impact sur votre vie professionnelle !